

13e année

Ste. Anne de la Pocatière (P. Q.) 8 Juillet 1875

Numéro 37

GAZETTE DES GRANDS CHENES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

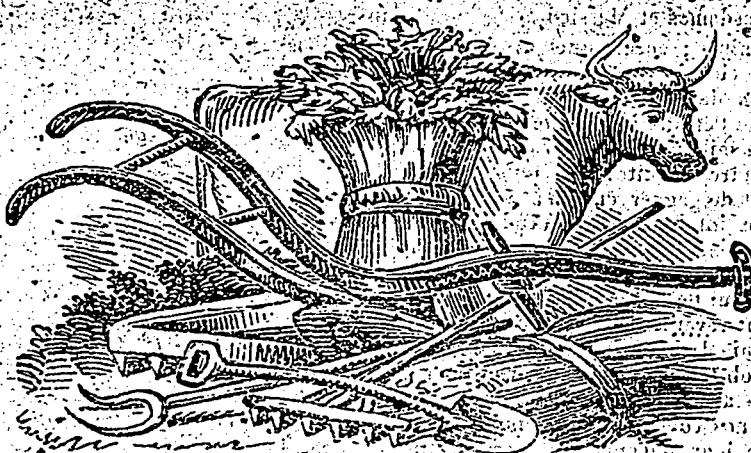
• Editour-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné *par écrit* à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera cessé, continué, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction

Toutes lettres, correspondances concernant la Rédaction, devront être dirigées directement à l'adressee ci-dessous.

FIRMIN H. PROULX

ANNONCES: 1^{re} insertion, 10 cts. la ligne; 2^{me} insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces n'oubliez pas les termes, conditions libellées et les raisons de la publication.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs, annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Revue de la Semaine: M. Cls. Frs. Painchaud né en 1782 est fait prêtre en 1805, devient curé de Ste. Anne en 1814 fonde le Collège en 1827 et meurt en 1838.—*Éloge prononcé par M. Thomas Chapais, élève du Collège de Ste. Anne, pendant une séance de distribution de Prix.*

Sujets divers: Distribution de Prix au Couvent de Ste. Anne.—L'union agricole.—Négligence du cultivateur: de la diminution dans la valeur de sa propriété.—L'ardisette ou souffrance en agriculture.—L'branchement des arbres.—Constitution des arbres.—Emploi des criblures.—Culture des navets.—Pourquoi les oiseaux mangent des cailloux.—Panage des soins.

Petite chronique: Les sauterelles dans le Minnesota.—La récolte aux Etats-Unis.

Recettes: Démangaison chez les animaux.—Dégraissage des étoffes.

Nous croyons devoir omettre la *Couserie Agricole* pour donner immédiatement l'*Éloge de M. Painchaud* que nous reproduisons dans la *Revue de la Semaine*.

REVUE DE LA SEMAINE

A l'exclusion de toute autre matière nous donnons cette semaine le discours quo nous avons promis à nos lecteurs: l'*Éloge de feu Cls. Frs. Painchaud, ancien curé de Sainte-Anne de la Pocatière et fondateur du Collège.*

Cette jolie pièce de littérature est le travail d'un élève de Mathématiques, M. Thomas Chapais; fils de l'Hon. Chapais de St. Denis. Quo le lecteur juge lui-même si nous avons raison de nous réjouir d'être autorisé à la reproduire.

En ces jours où les questions politiques prennent une grande importance ou ne peut s'empêcher de remercier le ciel d'avoir donné à des hommes comme M. Painchaud, une si grande et dévouée, un courage capable de tout entreprendre et de tout faire réussir pour le bien de la religion et de la patrie.

Pour compléter les renseignements si bien dits et énoncés avec tant de vérité dans les paroles que nous allons citer, nous ajouterons quelques dates qui ne peuvent qu'être rigoureusement vérifiées.

Charles-François Painchaud naquit à l'Isle-aux-Grues, le 7 septembre 1782, de sieur François Painchaud et de dame Marie-Drouin. Entré au Petit Séminaire de Québec à l'âge de douze ans, il promettait d'être un élève brillant, un rival redoutable pour ses condisciples. Mais la mort soudaine de son père le laissa dans un état voisin de la misère. Sa pauvre mère, heureuse de rencontrer dans Mgr. Plessis un protecteur bieuvé-lant qui put assurer l'existence à sa nombreuse famille, ne pouvait songer à maintenir au Petit Séminaire le jeune Charles-François. Grâce cependant à la protection de l'illustre Prélat, alors coadjuteur de Mgr. Denaut, Charles-François ne discontinua pas ses études; et c'est M. Raimbault curé de l'Ange-Gardien à cette époque, qui les lui fit terminer.

L'état ecclésiastique avait toujours été le but vers lequel le jeune protégé de M. Raimbault avait soupiré. Il réussit la tonsure au Grand Séminaire de Québec, le 7 octobre 1801; et le 21 septembre 1805 il fut ordonné prêtre à l'Ange-Gardien. C'était une faveur que son vénérable protecteur méritait d'obtenir.

M. Painchaud fut aussitôt nommé vicaire à la cure de Québec où il resta deux ans. On se rappelle encore combien il y était estimé et aimé. Puis il fut nommé vicaire à Ristigouche, à Bouvonto et à Tracadie et enfin, en 1814, curé de Ste. Anne de la Pocatière. En 1827, il commença la construction de son collège et put y ouvrir